

# Haute-Ariège

Dossier de presse

SAISON HIVER 2018-2019



LES MONTAGNES QUI RELIENT LES HOMMES

# Édito

## Les stations de ski au cœur de l'attractivité de la Haute-Ariège



La saison hivernale est une période clé pour le territoire de la Haute-Ariège. Pendant près de 4 mois, ses stations de sports d'hiver et leurs vallées vont accueillir plus de 560 000 journées skieurs (400 000 sur la station d'Ax 3 Domaines, 160 000 sur les autres stations gérées par la CCHA). Plus de 10 millions d'euros, c'est le chiffre d'affaires total enregistré sur l'ensemble des stations. Cette économie directe rayonne sur les vallées et crée une effervescence et une activité économique pour les commerçants, loueurs de matériels, hébergeurs....

Vous l'aurez compris, les stations de sports d'hiver sont avant tout un moteur de l'économie locale, avec la création d'emplois directs et indirects, de séjours et d'attractivités. Elles impulsent aussi une dynamique dans le développement territorial, avec la mise en œuvre d'équipements participant au maintien de services (pharmacie, écoles, commerces, etc). En parallèle, les stations de sports d'hiver ont pour effet de déclencher l'investissement et l'initiative privés. Personne ne peut le nier : elles sont vitales pour l'attractivité de nos vallées.

**“les stations de sports d'hiver sont avant tout un moteur de l'économie locale, de séjours et d'attractivités”**

C'est pourquoi la Communauté de Communes place le soutien aux investissements des stations de ski au centre du projet du territoire. Ce soutien s'accompagne d'un programme ambitieux de requalification des hébergements touristiques adossés aux stations.

J'assume donc le fait que la Communauté de Communes investisse dans les stations de ski. Mais cet investissement n'est pas aveugle. Bien au contraire, il est raisonné et durable. Montagnard, et pratiquant toute l'année, je constate depuis de nombreuses années le changement climatique et j'en suis pleinement conscient. Président d'une intercommunalité et par conséquent, responsable des choix et des finances publiques, je comprends celles et ceux qui s'interrogent sur le fait de continuer ou non à investir

dans les équipements liés à la neige. Amoureux de nos espaces préservés, je comprends et partage l'idée que les aménagements doivent être respectueux du cadre environnemental dans lequel ils se conçoivent.





Mais je constate qu'au cours de ces 20 dernières années, les stations ont été confrontées à des saisons marquées par un enneigement parfois faible. Je constate aussi qu'elles ont su s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. La différence aujourd'hui se situe dans leur capacité à maintenir une activité et à atténuer les effets induits par le manque de neige, grâce aux investissements réalisés (aménagement des pistes et des réserves naturelles de neige, travail de la neige, enneigement de culture).

Nos stations ont su s'adapter à ces conditions comme elles s'adaptent à la demande des skieurs et de leur famille. Elles fonctionnent mieux aujourd'hui et de manière plus professionnelle que par le passé. Les fréquentations sont en progression tous les ans, leur ouvrabilité et par voie de conséquence leurs budgets s'améliorent.

Pour l'avenir, j'ai confiance en la technologie comme un entrepreneur industriel qui fait appel aux nouvelles

technologies pour développer son activité et s'adapter à l'évolution de son marché. C'est dans cette optique que tous les acteurs concernés travaillent à présent pour anticiper les modes d'exploitation de nos sites pour les décennies à venir.

Par contre, je suis assez sceptique sur le développement à tout va de l'activité toutes saisons. J'écoute et je participe à plusieurs débats sur la question. Pour l'instant, aucun modèle économique n'est présenté par ses ardents défenseurs. Je reste preneur d'un modèle qui s'apparente à celui généré par l'activité ski. D'autre part, je considère dangereux pour l'environnement de nos montagnes, un afflux touristique tout au long de l'année. Pour autant, il n'est pas raisonnable de miser sur le tout ski sur certaines de nos stations. Je suis donc partisan de la diversification des activités hivernales proposées.

Je sais enfin, et c'est un choix assumé depuis plusieurs décennies en Haute-Ariège, que la gouvernance des

stations à l'échelon intercommunal est la plus adaptée. Nos réflexions actuelles portent sur un renforcement de ce mode de gouvernance (offre de ski territoriale et complémentaire entre stations), ainsi que sur l'amélioration des modes d'exploitation et des mutualisations entre stations.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez constater que les programmes d'investissements sont mesurés, adaptés à la taille des positions et à leur positionnement commercial et surtout respectueux de l'environnement. C'est un engagement qui m'incombe et que j'assumerai.

Je suis confiant pour l'avenir de nos stations et la Communauté de Communes continuera de les soutenir, avec un seul objectif : construire la vitalité des montagnes de demain.

**Alain Naudy**  
Président de la CCHA



## Sommaire

<b>Des investissements maîtrisés</b> .....	04
<b>Ascou-Pailheres</b> .....	05
<b>Goulier-Neige</b> .....	06
<b>Mijanes-Donezan</b> .....	07
<b>Beille-Chioula</b> .....	08
<b>Dispositif Ski Pass</b> .....	09
<b>Une politique en faveur des stations adaptée et cohérente</b> .....	10
<b>Préparer les stations de demain</b> .....	11

# Des investissements maîtrisés

Cette année 2018 est marquée par un investissement dans toutes les stations afin d'améliorer la qualité de l'offre et de sécuriser toutes les activités. Tour d'horizon des travaux réalisés.

Le chiffre

**3 114 000 €**

Montant total de l'investissement relatif aux stations engagé par la CCHA en 2018.



# ASCOU-PAILHERES

Ouverture le 22 décembre 2018 jusqu'au 31 mars 2019

Altitude : **1 500 à 2 100 m**

soit 600 m de dénivelé

Exposition : **Nord**

Remontées mécaniques :

**7 dont 1 TS,  
5 TK et 1 tapis**

Débit remontées mécaniques :

**4 100 s/h**

Pistes :

**17 pour 15 km**

(24% vertes, 29% bleues,  
35% rouges, 12% noires)

Durée dernière saison :

**103 jours**

Neige de culture :

**25 enneigeurs pour 13 ha**

Exploitant :

**délégation de service  
public (DSP) - Savasem**

Saison 2017-2018

Fréquentation :

**41 050 journées skieurs**

Chiffres d'affaires :

**675 000 €**

Forfait moyen (en TTC) :

**12,26 €**

Personnels :

**68 employés**

dont 2 permanents

Subvention d'équilibre :

**272 000 €**

Montant des travaux 2018

**552 000 €**

- > Couverture du tapis
- > Enneigement de pistes
- > Grande visite du télésiège Orry (Grande inspection - 3<sup>ème</sup> étape)
- > Mise en place d'un lâcher sous poulie au télésiège Monnégoü

À noter le lancement d'une étude relative à la requalification des hébergements touristiques d'Ascou pour un montant de 30 000 €.

La Communauté de communes attribue chaque année un fonds de concours de 600 000 € à la commune d'Ax-les-Thermes au titre des opérations d'aménagements réalisées sur la station d'Ax-3-Domains exploitée par la Savasem.





# GOULIER-NEIGE

Ouverture le 22 décembre 2018 jusqu'au 10 mars 2019

Altitude : **1 500 à 1 850 m**

soit 350 m de dénivelé

Exposition : **Nord**

sauf nouvelle zone débutant luge  
située au sud

Remontées mécaniques :

**5 dont 3 tk, 1 fil neige  
et 1 tapis**

Débit remontées mécaniques :

**2 900 s/h**

Pistes : **7 pour 8 km**

(5% vertes, 55% bleues,  
40% rouges et 5% noires)

Durée dernière saison : **68 jours**

Neige de culture :

**20 enneigeurs pour 3 ha**

Exploitant :

**Régie directe de la  
Communauté de  
communes**

Saison 2017-2018

Fréquentation :

**9 544 journées skieurs**

Chiffres d'affaires :

**201 190 €**

Forfait moyen (en TTC) :

**21,08 €** (avec location)

Personnels :

**19 employés**

dont 1 permanent

Subvention d'équilibre :

**230 000 €**

Montant des travaux 2018

**1 108 000 €**

dont 308 000 € HT  
dédié au restaurant

- > Réaménagement de l'espace débutant, avec l'installation d'un tapis couvert
- > Travaux de confortement des remontées mécaniques
- > Travaux relatifs à l'enneigement des pistes
- > Achat de matériel de location
- > Réaménagement de l'espace billetterie/location
- > Aménagement de nouvelles pistes (1 voie verte, 1 voie noire, 1 piste luge)
- > Acquisition d'une dameuse à treuil
- > Réhabilitation du snack (reportée en 2019 en raison de l'obtention tardive du permis de construire)



# MIJANES-DONEZAN

Ouverture le 22 décembre 2018 jusqu'au 17 mars 2019

**Altitude : 1 525 à 2 025 m**  
soit 500 m de dénivelé

**Exposition : Nord**  
sauf espace débutant qui est sud

**Remontées mécaniques :**  
**6 dont 5 TK et 1 tapis**

**Débit Remontées mécaniques :**  
**5 100s/h**

**Pistes : 15 pour 12km**  
(17% vertes, 33% bleues,  
25% rouges, 25% noires)

**Durée dernière saison : 74 jours**

**Neige de culture :**  
**14 enneigneurs**  
**pour 3 ha environ**

**Exploitant :**  
**Régie directe de la**  
**Communauté de**  
**communes**

## Saison 2017-2018

**Fréquentation :**  
**18 812 journées skieurs**

**Chiffres d'affaires :**  
**336 739 €**

**Forfait moyen (en TTC) :**  
**17,90 €** avec location

**Personnels :**  
**28 employés**  
dont 2 permanents

**Subvention d'équilibre :**  
**103 264 €**

## Montant des travaux 2018

**882 000 €**

dont 235 445 € HT dédié  
à la couverture du tapis

- > Travaux d'automatisation des enneigneurs (programme 2017)
- > Installation de 3 canons supplémentaires (programme 2017)
- > Travaux de confortement des remontées mécaniques
- > Renouvellement du matériel de location
- > Raccourcissement du baby
- > Mise en place de la couverture tapis (reportée en 2019 en raison de l'obtention tardive des autorisations)
- > La piste luge et l'allongement du téléski adossé sont repositionnés en 2019 en raison de la réalisation d'une étude d'impact.



# BEILLE

**Ouverture**  
le 6 décembre 2018  
jusqu'au 31 mars 2019

Altitude : **1 795 à 2 000 m**  
soit 350 m de dénivelé

Exposition : **Nord**  
sauf espace débutant qui est sud

Remontées mécaniques : **2**

Débit remontées mécaniques :  
**1 500 s/h**

Pistes : **18 pour 35 km en ski de fond**  
(17% vertes, 33% bleues, 25% rouges, 25% noires),  
**6 pour 34 km en raquettes,**  
**2 pour 10 km en piétons,**  
**2 en alpin, 3 en luge**

Durée dernière saison :  
**118 jours**

Neige de culture :  
**10 enneigeurs pour 2 ha environ**

Exploitant :  
**Régie directe de la Communauté de communes**

# CHIOULA

**Ouverture**  
le 22 décembre 2018  
jusqu'au 17 mars 2019

Altitude : **1 250 à 1 725 m**  
soit 350 m de dénivelé

Exposition : **Nord**  
sauf espace débutant qui est sud

Remontées mécaniques :  
**2 dont 1 TK et 1 tapis**

Débit remontées mécaniques : **0**

Pistes : **14 pour 46 km en ski de fond**  
(17% vertes, 33% bleues, 25% rouges, 25% noires),  
**4 pour 17 km en raquettes,**  
**1 pour 2,2 km en piétons,**  
**1 en luge**

Durée dernière saison :  
**79 jours**

Exploitant :  
**Régie directe de la Communauté de communes**

**Saison Beille-Chioula 2017-2018**

Fréquentation :  
**91 057 touristes**

Chiffres d'affaires :  
**926 216,15 €**

Forfait moyen (en TTC) :  
**10,17 €** (avec location)

Personnels :  
**61 employés**  
dont 8 permanents

Subvention d'équilibre :  
**103 264 €**

**Montant des travaux 2018 pour Beille et Chioula**

**572 000 € HT**

Pour des raisons d'obtention traduite des autorisations, 138 000 € HT sont exécutés.

## Beille

- > Création d'une piste nouvelle "Piste des pins"
- > Création d'une "Rhododendrons", reportée en 2019 en raison des délais d'obtention des autorisations tardifs.
- > Renouvellement du matériel de location
- > Acquisition d'un scooter

À noter le lancement d'une étude relative à la requalification du bâtiment du Plateau de Beille pour un montant de 55 000 €.

## Chioula

- > Sécurisation des stationnements et traitement paysager et signalétique au Col du Chioula reportée en 2019 en raison de l'obtention tardive des autorisations)
- > Renouvellement du matériel de location





# Dispositif Ski Pass

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Communauté de communes de la Haute-Ariège reconduit l'opération "Ski Pass" jusqu'au 31 décembre 2018. Ce dispositif est destiné aux jeunes nés entre 1993 et 2007 et résidents en Haute-Ariège pour favoriser leur pratique des sports de neige de loisirs.

En partenariat avec les exploitants des stations de ski, le Ski Pass offre à ce public âgé de 11 à 25 ans un accès aux stations de sports d'hiver à tarif réduit avec la vente de forfaits "saison", quel que soit ses ressources (étudiants et demandeurs d'emplois uniquement). Les jeunes sont les premiers acteurs du territoire et participent à son dynamisme et à son attractivité.

Date limite du Ski Pass :

**Le vendredi  
28/12/2018.**

**Retrait des forfaits  
en caisse avant le  
15/01/2019.**

Nature du forfait saison jeune 11 > 25 ans - Ski Pass	Revenu imposable de l'année 2018	Prix unitaire
	Non imposable	110 €
Accès station Ax - 3 Domaines & Accès station Ascou-Pailhères	≤ 37 000 € de revenus imposables	133 €
	> 37 000 € revenus imposables	185 €
Accès station de Goulier Neige	Sans condition de ressources	70 €
Accès stations Beille & Le Chioula	Sans condition de ressources	35 €



# Une politique en faveur des stations adaptée et cohérente

S'inscrivant dans son projet de territoire, la Communauté de communes de la Haute-Ariège s'est dotée dès 2017 d'un schéma directeur relatif à l'avenir de ses stations de ski.

Ce schéma est composé d'un plan pluriannuel d'aménagements, d'une réflexion sur un mode d'exploitation mutualisé, du suivi des modèles économiques et la préservation des milieux naturels.

Le schéma directeur fixe vise donc l'amélioration des conditions d'exploitation, la diversification des activités, et plus généralement une pérennité et une viabilité économique passant par une offre ski de territoire complémentaire entre stations.

Ces orientations se déclinent en plan pluriannuel d'investissements. Le découpage et le phasage ont été définis afin de rendre les équipements réalisés annuellement, opérationnels et surtout indépendants les uns des autres. Cette méthodologie permet de dégager un programme de réalisation annuel, tout en poursuivant les études et les reconnaissances pour les aménagements futurs.

**Programme pluriannuel sur 4 à 6 ans dont le montant est évalué à 21,3 millions d'euros :**

**ASCOU-PAILHERES**  
**4,5 millions €**

**GOULIER NEIGE**  
**1,3 million €**

**MIJANES DONEZAN**  
**4,2 millions €**

**BEILLE**  
**10,6 millions €**

**CHIOULA**  
**0,7 million €**

**Ce programme a été défini en tenant compte de ces principes :**

- > maintenir les qualités de fonctionnement de l'outil de production, garantissant l'activité en cas d'enneigement faible et développer de nouvelles activités de qualité et diversifiées,
- > optimiser les coûts et tendre vers un équilibre budgétaire,
- > favoriser le développement d'activités professionnelles privées liées aux stations,
- > améliorer les conditions de travail du personnel.

Le schéma directeur n'a pas vocation à être contractuel. À l'appui d'études, la CCHA fera chaque année des choix stratégiques avant d'engager les investissements préconisés. Ces choix s'appuieront sur les enjeux environnementaux, sur la valeur ajoutée des investissements sur les conditions d'exploitation et sur les modèles économiques, sur les délais d'instruction des autorisations administratives et sur les capacités budgétaires de l'intercommunalité pour financer les programmes.

La CCHA a donc impulsé une politique d'investissement responsable, couplée avec le développement de nouvelles activités pour offrir des prestations toutes saisons ; tout en prenant en compte une refonte des modes d'exploitation. Cette politique s'intègre dans la mise en œuvre du projet de territoire.

Ce programme d'investissement entre aussi en adéquation avec un programme ambitieux de requalification et de montée en gamme des hébergements touristiques de la Haute-Ariège.

# Préparer les stations de demain

Aujourd'hui, la Communauté de communes de la Haute-Ariège mesure le rôle, l'importance et la valeur ajoutée d'une station dans une vallée et plus globalement sur un bassin de vie en termes d'économie, d'emploi, d'activité, de services et développement territorial. C'est dans cette optique que tous les acteurs travaillent à présent pour anticiper les modes d'exploitation des différents sites à minimum 15 ans.

## Volet économique et emploi

En 2017, la CCHA a versé 720 000 € pour équilibrer les budgets des stations. Ces équilibres sont inscrits dans nos choix budgétaires communautaires.

Pour autant, l'objectif est de tendre vers un équilibre budgétaire, comme la station d'Ax-3-Domaines. En parallèle, les retombées économiques directes (chiffres d'affaires consolidés de toutes les stations en régie ; hors Ax-3-Domaines) se mesurent à hauteur de 2 288 000 €. Sur ce même exercice, la station d'Ax 3 Domaines a généré un bénéfice après impôt de près de 500 000 €.

Pour la seule station de Beille, les retombées directes et indirectes estimées sur un périmètre immédiat (c'est-à-dire les dépenses réalisées par les touristes pour louer le matériel, se loger, se nourrir, ou bien encore pour découvrir d'autres activités) ont été estimées à près de 6 millions d'euros en 2017. En pleine saison, près de 100 salariés travaillent sur les stations gérées par la CCHA. La seule station de Beille induit 219 emplois (étude Dianeige 2016).

## La gouvernance et le mode de gestion

C'est un choix assumé depuis plusieurs décennies en Haute-Ariège, la gouvernance des stations à l'échelon intercommunal est la plus adaptée. Nos réflexions actuelles portent sur un renforcement de ce mode de gouvernance (offre de ski territoriale), ainsi que sur l'amélioration des modes d'exploitation et des mutualisations entre stations

En 2018, les stations de la Haute-Ariège ont travaillé de concert à la fois pour préparer la saison à venir et pour se projeter dans les années à venir. Ce temps d'échanges a été complété par des visites sur chaque station. En s'appuyant sur l'expertise et l'expérience de toutes les parties prenantes, des programmations de maintenance et de travaux ont pu être établis, et les premiers dispositifs de place de marché se mettent en place.

L'objectif affiché est de mettre en œuvre une gestion complète de territoire pérenne et durable.







LES MONTAGNES QUI RELIENT LES HOMMES

Communauté de Communes de la Haute-Ariège

13, Route nationale 20 | 09 250 Luzenac  
t. 05 61 64 68 00 | f. 05 61 64 41 08

[www.cc-hauteariege.fr](http://www.cc-hauteariege.fr)